



## MUNICIPALITE DE L'ISLE

Rue du Château 7 - 1148 L'Isle

Tél. 021 864 40 70 - greffe@lisle.ch - www.lisle.ch

### DEMANDE D'ABATTAGE D'ARBRE(S)

Selon l'article 15 de la loi du 30 août 2022  
sur la protection du patrimoine naturel et paysager LPrPNP

1. Requête établie dans le cadre d'une demande de permis de construire ?  oui  non

#### 2. PROPRIETAIRE(S)

Nom, prénom :

Adresse et localité :

Tél. : Courriel :

#### 3. REQUERANT (si différent du propriétaire)

Nom, prénom :

Adresse et localité :

Tél. : Courriel :

4. FACTURATION :  au propriétaire  au requérant

#### 5. ARBRE(S) CONCERNE(S)

Situation, rue & n° :

N° de parcelle :

Désignation exacte du patrimoine arboré faisant l'objet de la DEMANDE D'ABATTAGE						
* N° sur le plan	Nombre	Essence	Circonférence (cm) mesurée à 1 m du sol	Hauteur (m)	Age (ans)	Etat sanitaire

Joindre un plan de situation indiquant par numéro \* l'emplacement des arbres

Arbre remarquable inscrit à l'inventaire cantonal

*La requête doit être adressée par écrit à la commune qui transmet le dossier à la DGE-BIODIV pour instruction avec publication FAO*

#### 6. GENRE DE DEMANDE

abattage

élagage hors entretien courant

## 7. MOTIFS DE LA REQUETE

- Risques sécuritaires ou phytosanitaires avérés
- Entrave avérée à l'exploitation agricole
- Ombrage excessif (art. 61 code rural et foncier)
- Impératif de construction ou d'aménagement (avec dispense d'enquête publique)
- Impératif de construction ou d'aménagement (avec publication dans la FAO), CAMAC  
n° \_\_\_\_\_ *cette requête doit être jointe à la demande du permis de construire*

Description des motifs de la demande :

## 8. PLANTATIONS COMPENSATOIRES

A réaliser dans le délai d'un an à compter de l'octroi de l'autorisation communale/cantonale (art. 21, al. 4 RLPrPNP)

Désignation exacte des PLANTATIONS COMPENSATOIRES				
** N° sur le plan	Nombre	Essence	Circonférence (cm) mesurée à 1 m du sol	Hauteur (m)

Joindre un plan de situation indiquant par numéro \*\* l'emplacement des plantations compensatoires

## DOCUMENTS A JOINDRE OBLIGATOIREMENT A CETTE DEMANDE

- Plan de situation du patrimoine arboré faisant l'objet de la DEMANDE D'ABATTAGE avec une numérotation conforme à la désignation sous chiffre 4 (extrait du guichet cartographique cantonal, extrait du cadastre)
- Plan de situation des PLANTATIONS COMPENSATOIRES avec une numérotation conforme à la désignation sous chiffre 7 (extrait du guichet cartographique cantonal, extrait du cadastre)
- Photographies des lieux et des arbres

Le dossier complet doit être remis au Greffe municipal en 1 exemplaire original

Lieu et date :

Signature du destinataire de la facture (selon point 4) :

AUCUN TRAVAIL NE PEUT ETRE EXECUTE SANS AUTORISATION MUNICIPALE

Réservé à l'Autorité communale

Préavis de la garde-forestière :

Date :

Signature :

## Décision de la Municipalité

Type de demande de dérogation	Procédure	Compétence
<input type="checkbox"/> Arbres remarquables inscrits à l'inventaire cantonal	Enquête publique : FAO	Compétence cantonale DGE-BIODIV
<input type="checkbox"/> Permis de construire (CAMAC)	Enquête publique : FAO	Compétence communale
<input type="checkbox"/> Autres cas	Enquête publique : piliers publics (30 jours)	Compétence communale
<input type="checkbox"/> Danger immédiat	Pas d'enquête publique	Compétence communale

Traité en séance de Municipalité du :

- Les travaux requièrent l'autorisation de la DGE-BIODIV
- Requête autorisée
- Requête refusée
- Requête autorisée sous conditions

Conditions :

L'Isle le :

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique

La Secrétaire

Anne-Lise Rime

Danièle Jordan